

Ordre du jour

Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire en salle du Conseil (Salle des fêtes Jules Mousseron), sous la présidence de Marc BURY, Maire, **le mercredi 12 février 2020 à 18h30.**

L'ordre du jour est le suivant :

A] Approbation du compte-rendu des séances du 10 décembre et du 19 décembre 2019.

B] Décisions

C] Délibérations

I-] Administration générale

I-1) Modalités de rétrocession des voiries, espaces verts et réseaux de desserte du programme immobilier « les Forestales »

I-2) Convention avec le Ministère de la Justice et l'Agence Nationale des Titres Sécurisés relative à l'adhésion de la commune aux échanges dématérialisés de données d'état civil

I-3) Convention avec l'Agence Nationale des Titres Sécurisés relative à l'adhésion de la commune aux modalités d'obtention, d'attribution et d'usage des cartes d'authentification et de signature

II] Finances

II-1) Convention de formation avec le CAPEP

II-2) Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (PAYFIP)

III] Ressources humaines

III-1) Mise à disposition des agents du CCAS au profit de la commune pour des missions sociales

III-2) Retrait de la délibération n°19-10-11 relative à la création d'un emploi permanent de contractuel de catégorie A

III-3) Recrutement d'un agent contractuel

IV] Service Jeunesse

IV-1) Modification du règlement intérieur du service Enfance-Jeunesse

V] Culture

IV-1) Festival Nord de Rire 2020 - Défraiement des candidats au tremplin d'humour

D] Motion

Pour le maintien de la trésorerie municipale

E] Informations

Renégociation de l'emprunt

Représentation-substitution de la commune par la CAVM au sein du SIARB

F] Questions diverses